

Bonjour !

Yes Man ?

Les juristes du gouvernement du Québec menacent de débrayer dans le cadre de leurs négociations avec l'État. Cité dans le Journal de Québec ([Voir l'article](#)) du 14 janvier 2011, le président de leur syndicat argumente que l'indépendance des avocats de l'État par rapport au pouvoir politique est un enjeu important et il se plaint de l'interférence des "patrons". L'argument pourrait s'appliquer *mutatis mutandi* aux travaux des évaluateurs.

Cité dans l'article, M^e Christian Leblanc explique ainsi le rôle des juristes : « Notre rôle est de protéger les citoyens en s'assurant que le gouvernement ne fait pas n'importe quoi en matière législative et réglementaire. » Le rôle des évaluateurs au sein de l'administration gouvernementale n'est-il pas en quelque part similaire : contribuer à ce que les décisions, programmes et projets soient les plus efficaces et efficients possibles – bref, s'assurer dans la mesure de nos moyens, que le gouvernement ne fasse pas n'importe quoi en matière de programmes et politiques.

Esterbrook

14 janvier 2011

Pour transmettre vos commentaires et réactions à Michel Gagnon, veuillez cliquer sur l'adresse électronique qui suit : info@sqep.ca .